



Type de réunion Conseil Fédéral

Date mardi 25 février 2020

Début 17h45

Fin 19h15

Diffusion Présidents des clubs

Prochaine réunion non définie

Rédacteur Peter MEUEL

Date de validation

Participations

| Membres | Présent | Absent | Procuration |
|-----------------------|---------|--------|-------------|
| Mme Cécile GILROY | | | |
| M. Dany VICENTE | | | |
| M. Peter MEUEL | | | |
| M. Moana KERVELLA | | | |
| Mme Aurore MARQUIS | | | |
| Mme Évelyne RAMOND | | | |
| Mme Véronique BOYER | | | |
| Mme Stéphanie SANQUER | | | |
| Mme Hélène LALLEMANT | | | |
| M. Guy RAMOND | | | |
| M. Olivier AGUSSAN | | | |
| M. Thierry GARDON | | | |
| M. Thierry GENTILLY | | | |
| M. Apolosi FOLIAKI | | | |

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CF du 17 janvier 2020
2. Validation des propositions de modifications de notre Règlement Intérieur et de notre Règlement Disciplinaire
3. Validation de la sélection pour les Championnats de Nouvelle-Zélande et présentation du budget prévisionnel pour ce déplacement
4. Bilan financier du déplacement de janvier à Paris et validation des remboursements
5. Point sur le « Match Minimes 2020»
6. Déplacement au congrès de la FFA
7. Modalités d'élection du délégué de la FAPF à la FFA
8. Régularisation du salaire de M. Thierry TONNELIER suite à son augmentation du 01 janvier 2019
9. Questions diverses

M. Olivier AGUSSAN, Président (PR) de la Commission Technique (CT), ouvre la séance à 17h45.

1. Approbation du PV du CF du 17 janvier 2020

Après lecture, le PV du CF du 17 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Validation des propositions de modifications de notre Règlement Intérieur et de notre Règlement Disciplinaire

Les propositions de modifications du Règlement Intérieur et du Règlement Disciplinaire ayant été préalablement diffusé aux membres du Conseil Fédérale. Il est rappelé que ces modifications ont été faites sur la base des recommandations de la FFA.

Il est demandé s'il y a des questions et/ou des observations. Aucune question ni observation. Les propositions de modifications du Règlement Intérieur et du Règlement Disciplinaire sont validées.

3. Validation de la sélection pour les Championnats de Nouvelle-Zélande et présentation du budget prévisionnel pour ce déplacement

De par le règlement, seuls Mme Loveleina WONG-SANG et M. Mickaël WONG SANG peuvent prétendre à faire partie de la sélection.

Il est demandé s'il y a des questions et/ou des observations. Aucune question ni observation. La sélection de ces deux athlètes est validée à l'unanimité. Pour information, l'accompagnateur sera M. Tumatai DAUPHIN.

M. Moana KERVELLA présente ensuite le budget prévisionnel pour ce déplacement et demande s'il y a des questions et/ou des observations. Aucune question ni observation.

Le budget prévisionnel est validé à l'unanimité.

4. Bilan financier du déplacement de janvier à Paris et validation des remboursements

M. Moana Kervella présente le bilan financier du déplacement de janvier à Paris. Ce déplacement concernait Mme Cécile GILROY, M. Peter MEUEL et Thierry TONNELIER et avait pour but de rencontrer les différentes instances de la FFA.

Après présentation du bilan, M. KERVELLA demande s'il y a des questions et/ou des observations. Aucune question ni observation.

Les remboursements afférents au déplacement de janvier à Paris sont validés à l'unanimité.

5. Point sur le «Match Minimes 2020»

Après plusieurs relances, l'organisateur du Match Minimes 2020 nous informe que cet événement est annulé.

6. Déplacement au congrès de la FFA

Le déplacement de notre délégué FFA, M. Moana KERVELLA, est prévue pour une semaine. Après discussions, les sujets à aborder durant ce congrès sont:

1. le développement dans les îles, en particulier la possibilité d'une licence spécifique aux «îliens»
2. les frais de mutations en conséquence de mutations professionnelles
3. la représentativité de nos athlètes.

M. Moana KERVELLA présente le budget prévisionnel et demande s'il y a des questions et/ou des observations. Aucune question ni observation.

Le budget prévisionnel est validé à l'unanimité.

7. Modalités d'élection du délégué de la FAPF à la FFA

En vue de l'élection prochaine du délégué de la FAPF à la FFA, il est rappelé que cette élection est régie par l'article 9.4 de nos statuts.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au vendredi 20 mars 2020 et ces candidatures doivent être signifiées au Secrétaire Général, par email de préférence.

8. Régularisation du salaire de M. Thierry TONNELIER suite à son augmentation du 01 janvier 2019

Le CF reconnaît l'erreur faite par l'ancienne équipe et valide le salaire brut de M. TONNELIER à 296 000 FCFP.

9. Questions diverses

9.1 Compétition du 29 février

Mme Véronique BOYER renvoie un email à l'ADAT et se charge d'élaborer le tableau des officiels

9.2 Remplacement du «Match minimes 2020»

M. TONNELIER estime qu'en prévision des mini-Jeux, les minimes sont la priorité dans le développement de la pratique de la compétition. Il pense qu'il faut absolument proposer une opération en remplacement. Il propose soit un stage en Calédonie, soit un déplacement en métropole pour les Pointes d'Or.

Après discussion, le CF estime que l'option d'un stage en Nouvelle-Calédonie est la plus adaptée. M. TONNELIER se charge de contacter nos interlocuteurs néo-calédoniens pour étudier les possibilités.



Mme Cécile GILROY
Présidente de la FAPF

M. Peter MEUEL
Secrétaire Général de la FAPF